

# CHARTRE DE QUALITE

## DES PRESTATAIRES DE SERVICES "CHAMPAGNE CENTRALE SERVICES"



Les membres de l'association CHAMPAGNE CENTRALE SERVICES sont animés par une volonté permanente de poursuivre une démarche de qualité totale.

Leur recherche systématique d'amélioration a pour objectif d'apporter la valeur ajoutée nécessaire et utile aux projets de leurs clients.

Cette volonté les a conduits à établir une charte de Qualité commune les engageant sur une capacité de service irréprochable.

Le signataire de la présente Charte Qualité s'engage à :

- garantir à son client, dès la première prise de contact, tout au long de leur relation professionnelle ainsi qu'au-delà, la totale **confidentialité** des informations dont il aura connaissance,
- faire preuve d'une **honnêteté** scrupuleuse dans ses actions vis-à-vis de ses clients et de la profession.  
Au regard de ses clients, il s'oblige au **secret professionnel**.  
Vis-à-vis de ses confrères, il s'engage à se conformer aux règles de **saine concurrence**, aux pratiques de la profession sur le plan **déontologique**, à faire preuve d'une **courtoisie confraternelle** et à ne pas procéder à des actes de **concurrence déloyale**,
- mettre au service de ses clients ses compétences, sa proximité, sa réactivité, sa qualité, sa technicité, son savoir faire, son expérience, ses connaissances et ses moyens techniques afin de **favoriser leur activité professionnelle**,
- ne prendre que des ordres pour lesquels il a des **compétences et des ressources suffisantes** afin d'offrir à ses clients des services de qualité,
- contracter des garanties d'**assurance** adaptées à la nature de ses offres de services et notamment une assurance responsabilité civile professionnelle,
- respecter l'ensemble de ses **obligations sociales et fiscales** et particulièrement celles concernant la déclaration des emplois et le paiement des cotisations sociales,
- appliquer la **convention collective** du travail qui lui est éventuellement applicable ainsi que tous les textes législatifs et réglementaires s'y rapportant,
- porter à la connaissance de ses clients son **adhésion** à la Charte de Qualité par tous moyens de communication utiles et à en **communiquer le contenu** à ceux qui en exprimeront le souhait.

Le signataire reconnaît à l'association **CHAMPAGNE CENTRALE SERVICES** :

- **Les missions** de mise en œuvre et d'évolution, de promotion et de développement de la présente Charte Qualité
- **La compétence** pour le contrôle du bon usage et de la bonne application par les signataires de la présente Charte Qualité et lui confère pouvoir de radiation de tout professionnel qui ne respecterait pas les engagements auxquels il a souscrit.

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Le président de Champagne Centrale Services

Raison sociale :  
Signataire :

Patrice Thibert